



Photographie ancienne - La Cité Bois II à l'époque de la Société des Mines  
Archives d'Anjou Bleu Communauté - Segre

**Cité :** Bois II, commune de Nyoiseau  
**Société propriétaire :** Société des Mines  
**Fin de l'extraction minière :** 1985  
**Année de construction de la cité :** 1920  
**Nombre de maisons construites :** 112

La Cité de Bois II a été construite en 1920. Dans l'ensemble, 112 logements ont été construits, accueillant jusqu'à 700 mineurs. D'ailleurs, beaucoup d'entre eux étaient italiens et polonais. La fin de l'extraction minière a eu lieu en 1985. Ainsi, entre 1920 et 1940, la commune de Nyoiseau est passée de 827 à 1516 habitants en 20 ans.

La cité s'est construite à proximité du carreau minier Bois II, expliquant son nom. Implantée le long de la route départementale, la cité, bien qu'éloignée du bourg, est dotée d'une maison associative construite par les mineurs qui y ont consacré un quota d'heures quotidiennes. Aujourd'hui, Bois II est toujours à l'écart du bourg de Nyoiseau, mais bénéficie d'une bonne visibilité grâce à son accès routier direct depuis la voie rapide.

- 2 - Ma maison dans la cité
- 3 - Je souhaite agrandir ma maison en créant une extension
- 4 - Je souhaite agrandir ma maison en créant une annexe
- 5 - Je souhaite restaurer ma façade et isoler ma maison
- 6 - J'ai besoin de créer une ouverture ou d'agrandir une fenêtre
- 7 - Quelles menuiseries choisir pour ma façade ?
- 8 - Quels volets choisir pour ma façade ?
- 9 - Je souhaite intervenir sur ma toiture
- 10 - Je souhaite installer ou transformer ma clôture

### Qu'est-ce qu'une Déclaration Préalable de travaux ou DP ?

- C'est un dossier à déposer en mairie pour obtenir l'autorisation de faire mes travaux.

#### J'en ai besoin :

- Pour tout projet qui modifie l'aspect extérieur de ma maison : extension de ma maison, création d'une ouverture, changement de fenêtres, remplacement des volets, installation ou changement d'une clôture...

- Pour tous travaux sur des éléments porteurs de ma maison.

#### Comment ?

- En fournissant un dossier de déclaration préalable à l'autorité compétente (ma mairie) pour obtenir une autorisation.

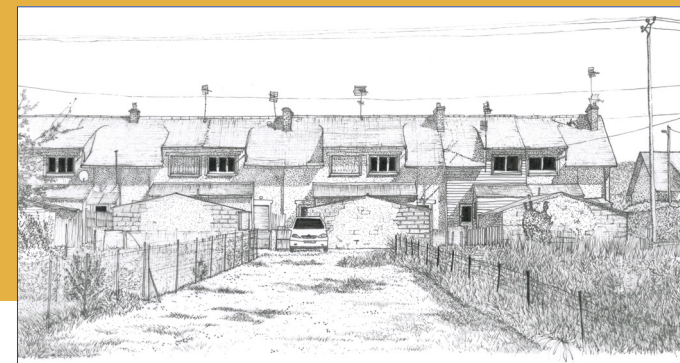
- Le dossier doit contenir le formulaire spécifique de demande de déclaration et une série de pièces graphiques.

### Pour aller plus loin...

Fiche «Les P'tits conseils des CAUE» Pays de la Loire :  
<https://www.urcaue-paysdelaloire.com/fiches-conseil/>

Plateforme numérique S-PASS :  
<https://s-pass.org/fr/portail/407/index.html>

## CITÉ BOIS II NYOISEAU



## FICHE CONNAISSANCE

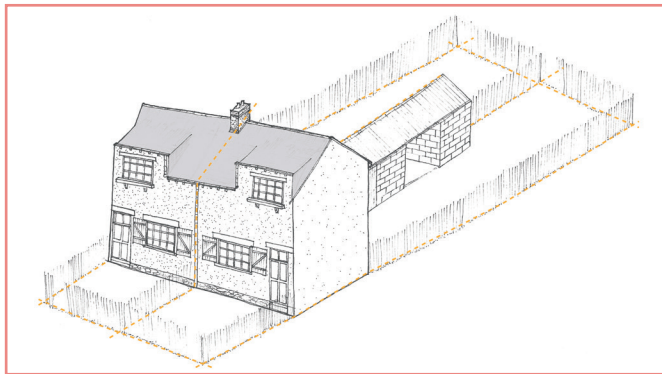
J'habite dans une cité

## À l'origine...



Photographie ancienne - La Cité Bois II à l'époque de la Société des Mines  
Archives d'Anjou Bleu Communauté - Segré

Une typologie d'habitation est présente à la Cité Bois II :



Module type  
Exemplaires identifiés : 112

## Des enjeux urbains

La structure urbaine et architecturale de cette cité comprend de l'habitat individuel disposé en bandes, avec des maisons symétriques, jumelles ou dos à dos, groupées par îlots de 8 logements. Les maisons ouvrières sont implantées le long de l'axe Est-Ouest de la rue Geneviève Verger. Le fond de perspective à l'Est, à l'extrémité de l'axe, donne vue sur la chapelle des mineurs.

L'alignement des maisons confère à la cité un aspect monumental, créant ainsi son identité. La trame urbaine quadrillée est composée de voies parallèles et orthogonales, ainsi que de chemins à l'arrière des maisons. Aussi, les parcelles de jardin sont détachées des maisons.



## Plan général de la cité



Les grands axes structurants de la composition urbaine...